

## Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 18 mars 2004

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf LOUVET Jacques qui a donné pouvoir à BRIE Gérard, ainsi que GOUACHON Françoise, excusée.

### BUDGET GENERAL

#### A/ Compte Administratif 2003

Après présentation détaillée par le Maire, le compte administratif 2003 est adopté à l'unanimité comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2002 reportés		32 796 ,46	113 502,22	
Affect. Résult. Fonctioinnt en Investisst				129 973,00
Opérations 2003	373 840,36	558 086,75	114 306,53	53 730,39
<b>TOTAUX</b>	<b>373 840,36</b>	<b>590 883,21</b>	<b>227 808,75</b>	<b>183 703,39</b>

**Excédent au 31/12/2003 ..... 172 937,49 € - 1134 395,57 F**

Ce fort excédent s'explique :

- d'une part, par une économie importante réalisée sur les dépenses de fonctionnement (de l'ordre de 71 000 €),
- par une recette d'investissement supplémentaire de 15000 € (acompte subvention sur Voirie Charrière).

Quitus est donné par ailleurs au Receveur Municipal pour le compte de gestion 2003.

#### B/ Taxes Directes Locales pour 2004

Le projet de budget primitif ne nécessitant pas d'augmentation des impôts, le Maire propose de maintenir pour 2004 les taux fixés en 2003 soit :

- Taxe d'habitation	6,79 %
- Foncier bâti	10,14 %
- Foncier non bâti	22,33 %
- Taxe professionnelle	8,46 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition ; le produit assuré s'élève ainsi à 166 263 €.

Le Maire commente par ailleurs le tableau comparatif des taux pratiqués dans les communes du canton et souligne que les taux de Roulans se situe en dessous de la moyenne cantonale.

#### C. Destruction du Préfabriqué communal

Le Maire informe qu'il a contacté une agence afin d'assurer le repérage amiante du préfabriqué Communal et a sollicité un devis pour sa destruction et sa mise en décharge (estimation : 21500 € ttc).

Il conviendra de retenir la meilleure solution pour éviter tous risques sanitaires y compris et surtout pour la population.

Le conseil municipal donne un accord de principe pour cette opération et l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2004.

#### **D. Illuminations de Noël**

Le Maire propose à l'assemblée de prévoir pour Noël 2004 l'illumination des entrées du village de façon modérée : pose de 8 motifs sous forme de location – estimation : 608 € ht avec la pose de poteaux provisoires.

Le conseil municipal donne un accord de principe à cette dépense et accepte son inscription au budget 2004.

#### **E. Budget Primitif 2004**

Le Maire soumet à l'assemblée le projet de budget primitif 2004 en détail : sections de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget est conforme :

- à celui approuvé par la commission des finances le 6 mars dernier avec en sus uniquement les 21500 € de provisions pour la destruction du préfabriqué, financés par un emprunt,
- aux prévisions budgétaires et simulations déjà présentés à l'assemblée.

Après discussions, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet tel que présenté, soit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2003 reportés		33 042	44 106	
Excédent Fonctionnement 2003 affecté				184 000
Virement Fonctionnement en Investissement	110 522			110 522
Opérations 2004	426 255	546 954	978 072	727 656
<b>Totaux</b>	<b>536 777</b>	<b>579 996</b>	<b>1 022 178</b>	<b>1 022 178</b>

<b>Excédent du B.P.....</b>	<b>43 219 € - 283 498,06 F</b>
-----------------------------	--------------------------------

### **BUDGET LOTISSEMENT**

Après présentation détaillée par le Maire, le compte administratif 2003 et le budget primitif 2004 du Service Lotissement sont adoptés à l'unanimité comme suit :

#### **A/ Compte Administratif 2003**

##### **Fonctionnement**

Art	Objet	BP	CA
-----	-------	----	----

<b>Dépenses</b>			
6015	Achat des terrains	105 291,00	94 991,00
6015	Frais Notaire Achat Terrains		3 193,03
6045	Indemnité Commissaire Enquêteur		1 415,45
6045	Etude Aménagement Terreaux	11 960,00	11 960,00
<b>Total Dépenses</b>		<b>117 251,00</b>	<b>111 559,48</b>

<b>Recettes</b>			
7133	Variation des encours	117 251,00	111 559,48
	Opération comptable Reprise Dépenses		
<b>Total Recettes</b>		<b>117 251,00</b>	<b>111 559,48</b>

**Investissement**

Art	Objet	BP	CA
<b>Dépenses</b>			
3355	Ecriture de stocks Opération comptable Reprise Art. 7133	117 251,00	111 559,48
<b>Total Dépenses</b>		<b>117 251,00</b>	<b>111 559,48</b>
<b>Recettes</b>			
164	Emprunt	117 251,00	0
<b>Total Recettes</b>		<b>117 251,00</b>	<b>0</b>

Déficit d'Investissement : 111 559,48

**B/ Budget Primitif 2004**

**Fonctionnement**

Art	Objet	BP 2004
<b>Dépenses</b>		
6015	Indemnisation Taillard/Pauthier (Délib. 19/02/04)	5 500,00
6015	Achat Terrains VADAM/ROMAIN 1164 m2	5 700,00
6015	<b>Basse tension – Eclairage public – France Télécom</b> (Estimation M. CHALOPIN – BEP – 18/03/04)	200 000,00
6015	<b>Viabilisation</b> (Estimation DDE – 18/03/04)	310 600,00
Dont	Travaux préparatoires	3 000,00
	Voirie	86 250,00
	Eaux usées	56 560,00
	Eaux pluviales	67 700,00
	Eau potable	45 800,00
	Frais de dossiers	600,00
	Publications	1 795,00
	Géomètre	18 300,00
	Coordonnateur SPS	1 795,00
	Essais Etanchéité	1 200,00
	Essais Laboratoire DDE	1 800,00
	Maîtrise d'oeuvre	25 800,00
	<b>Total Dépenses</b>	
<b>Recettes</b>		
7133	Variation des encours Opération comptable Reprise Dépenses	521 800,00
<b>Total Recettes</b>		<b>521 800,00</b>

Résultat de Fonctionnement : 0

**Investissement**

Art	Objet	BP 2004
<b>Dépenses</b>		
	Reprise Déficit 2003	111 560,00
3355	Ecritures de stocks	521 800,00
<b>Total Dépenses</b>		<b>633 360,00</b>
<b>Recettes</b>		
164	Emprunt	633 360,00
<b>Total Recettes</b>		<b>633 360,00</b>

Résultat d'Investissement : 0

### **Contournement du village**

Le Maire donne lecture à l'assemblée de la lettre de M. Claude GIRARD, Président du Conseil Général en date du 15 mars écoulé.

Ce courrier confirme que les études se poursuivent normalement et que la solution initialement envisagée (voisinage Ceia et Collège) a été abandonnée au profit d'une nouvelle option s'éloignant davantage des zones urbanisées et se prolongeant par le contournement de Pouligney.

### **Réfection Monument aux Morts**

Le Maire informe le conseil que le Souvenir Français a souhaité participer financièrement aux travaux de réfection du Monument aux Morts réalisés en novembre dernier, en attribuant à la commune une aide de 300 € (sur un total de 1911).

L'assemblée accepte ce règlement et remercie vivement cette association pour sa participation.

### **Séisme du 23 février 2004**

Le Maire rend compte que, suite au séisme du 23 février, un seul dommage a été déclaré en mairie : il s'agit d'une fissure légère sur le crépis d'une habitation.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Alain JACQUOT